Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 9.20. — TELEPHONE

LES TORPILLEURS DU PAVÉ

Un accident qui, fort heureusement, n'aura pas de suites fâcheuses, s'est produit dans la soirée de mardi, vers sept heures, à l'angle des rues Henri Carrette et de Tourcoing.

M. Vielinck, liquoriste, passait en bicyclette à cet endroit quand une automobile arrivant derrière lui, heurta violemment la roue arrière de sa machine.

Projeté à terre, M. Vielinck fut aussitôt relevé et conduit à la pharmacie Lecru, place de la Fosse aux Chênes. M. le docteur Ballenghien, mandé d'urgence, a constaté une forte contusion au front et une foulure du pouce droit.

Quant à la bicyclette, elle a été mise hors d'usage.

LA GRÈVE DE LA FILATURE ETIENNE MOTTE

La grève des tisseurs qui a entraîné le chômage de tout le personnel de la filature de coton Etienne Motte et Cie, rue d'Alger, est toujours dans une situation stationnaire, les patrons dédaignant même de répondre aux réclamations de leurs ouvriers.

Toutefois une centaine de chômeurs ont pu reprendre le travail, mais il est probable que ce changement ne sera que provisoire.

AU CERCLE POLYGLOTTE

Le Comité du Cercle Polyglotte s'est réuni mardi soir au local du Cercle, 4, rue de la Gare, pour procéder à l'élection du bureau. Avec M. Duhamel, qui est réélu président, voici les résultats de ce vote : vice-présidents, MM. Schwartz et Scherpereel ; secrétaire, M. Ducatteau ; secrétaire-adjoint, M. Vantomme ; trésorier, M. Vandewiele ; trésorier-adjoint, M. Germain ; archiviste et bibliothécaire, M. Dupré et M. Lezaire.

L'ordre du jour comprenait en particulier la question de l'excursion à l'Exposition de Gand, qui a été fixée au dimanche 27 juillet.

AMICALE-PHOTO

Cette Société donnera sa troisième conférence de l'année demain vendredi, à huit heures du soir, au Café Pandore.

Cette conférence aura pour sujet : «L'Art en Photographie».

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL »

Afin de répondre à l'aimable invitation qui lui a été adressée, le Cercle des «XL» prêtera dimanche prochain son bienveillant concours à la fête de bienfaisance organisée au Collège de jeunes filles à Tourcoing. Il y exécutera à cinq heures du soir un programme des plus choisis et nul doute que les vaillants chanteurs roubaisiens y seront l'objet d'une admiration bien méritée et y cueilleront une ample moisson de bravos.

UNE CONFÉRENCE SUR LES BALKANS

Un globe-trotter, M. Georges Stratis, de nationalité hellène, fera une conférence le mardi 10 courant, à huit heures et demie du soir, dans la Salle Artistique, rue des Champs.

Cette conférence aura pour sujet « L'origine des Etats balkaniques et les causes de la dernière guerre ».

ANCIENS ÉLÈVES DES ARTS INDUSTRIELS

La réunion mensuelle du groupe mécanique aura lieu au local, 38, rue Neuve, le dimanche 8 juin, à dix heures et demie du matin.

Ordre du jour : Exposition de Gand. — Questions diverses.

UN ESCROC EN JUPONS

Plusieurs plaintes de commerçants victimes d'escroqueries assez banales « à la commande » sont parvenues hier mercredi à la police.

Une jeune fille de 25 ans environ se présente chez les épiciers et se fait remettre toutes sortes de marchandises en se disant envoyée par M. L..., négociant en déchets.

Bien entendu, les commerçants ne reçoivent jamais plus aucune nouvelle de cette cliente « indésirable ».

LES VOLS AU CAMION

Un sac de bonneterie disparaît

M. Louis Legrand, messager à Hellemmes, effectuait une livraison hier mercredi vers deux heures de l'après-midi chez un marchand de cycles de la rue du Tilleul.

Quand il sortit, le messager constata qu'un audacieux malfaiteur avait enlevé de sa voiture un colis de bonneterie d'une valeur de 85 francs.

Une enquête est ouverte.

FUNÉRAILLES CIVILES

Les funérailles civiles du citoyen Jules Vanleynseele, membre du Parti Socialiste et de la Libre Pensée, décédé à Hem, le 3 juin 1913, à l'âge de 25 ans, auront lieu aujourd'hui jeudi 5 juin, à quatre heures de l'après-midi.

L'assemblée à la maison mortuaire, place d'Hem.

De la part de la famille Vanleynseele et de la Libre Pensée.

AVANT D'ACHETER UN VELO
Nous conseillons nos lecteurs de visiter
les Magasins de la MAISON
DUSSART et ACCOU
RUE CORNEILLE
ROUBAIX
la plus ancienne et la plus importante
Maison de la RÉGION

ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUT TURGOT

Les concours de tir de printemps pour le championnat 1913 s'est terminé le 25 mai dernier et comprenait trois catégories : concours honneur (championnat) ; concours carabine adultes ; concours carabine scolaires.

Le classement arrêté le 2 juin donne les résultats suivants :

1. Concours honneur. Championnat. — Tir au fusil Jouvet à 20 mètres dans les trois positions, épreuve debout sur silhouette et épreuve à la carabine, addition des meilleurs cartons. Maximum, 180 points. 1er, champion pour 1913, M. Gaston Duburcq, 169 points ; 2e, Henri Dupont, 167 p. ; 3e, L. Dewispelaere, 165 p. ; 4e Quaneaux, 157 p. ; 5e, D. Dubois, 159 p. ; 6e, Pierre Dubois, 151 p. ; 7e, F. Florquin, 148 p. ; 8e, M. Parez, 138 p.

2. Concours carabine adultes. — Maximum 20 points. — 1er, L. Dewispelaere, 39 p. ; 2e, G. Delerue, 39 p. ; 3e, H. Dupont, 38 p. ; 4e, E. Herchuez, 38 p. ; 5e, G. Duburcq, 38 p. ; 6e, P. Jorion, 37 p. ; 7e, H. Perche, 37 p. ; 8e, Ch. Liagre, 36 p. ; 9e, Dejaegher, 36 p. ; 10e, F. Florquin, 35 p. ; 11e, D. Dubois, 35 p. ; 12e, P. Guédin, 35 p.

3. Concours carabine scolaires. — Maximum 20 points. — 1er, Heblebink, 35 p. ; 2e, Cambier, 33 p. ; 3e, Castermann, 32 p. ; 4e, Parent, 30 p. ; 5e, Segard, 31 p. ; 6e, Deemet, 27 p.

Les réclamations ou demandes de renseignements relatifs à ce concours seront reçues par écrit jusqu'au 7 juin au siège social.

La distribution des prix aura lieu à la réunion générale du 6 juillet.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

FÉDÉRATION POUR LE PERFECTIONNEMENT DU TIR. — Tir du dimanche 8 juin :

Section F : de 8 h. 1/2 à 11 h. 3/4. Commissaire : M. le capitaine Dutot ; instructeur : M. G. Moreille.

Sections E et D : de 2 heures à 6 heures. Commissaires : E, M. G. Houzet ; D, M. Louis Raux ; instructeur, M. Lezy.

ÉTAT-CIVIL

de ROUBAIX du 4 juin 1913

Naissances. — Gabrielle Dedecker, rue du Tilleul, impasse St-Louis, 28. — Cyrille et Maurice Vandeneynde, rue Bayard, 25. — Charles Moutier, avenue Julien Lagache. — Marguerite Boone, rue du Grand Chemin, cour Dewailly, 18. — Jean Mahieu, rue des Anges, 130. — Claire Dupont, rue de Lille, 16. — Louis Raquet, rue du Nouveau-Monde, cour Tiberghien, 31. — André Loucheur, rue Pellart, 4. — Eugène Dursin, rue Watt, cour Six, 31. — Antoinette Wagnon, rue de Soubise, 71. — Maurice Castelain, rue de Tourcoing, 48. — Léon Vanhuysse, rue Decrême, 142.

Décès. — Joséphine Leuridan, 79 ans, sans profession, rue de Blanchemaille. — Elisa Vandesteene, 77 ans, sans profession, rue Monge, 116. — Henri Mérlignem, 74 ans, sans profession, rue Blanchemaille. — Germaine Dejaeger, 2 jours, avenue Julien Lagache.

Cycles « LA FRANÇAISE »
La seule montée en véritables pièces « Diamant ». Toute machine ne portant pas la marque « LA FRANÇAISE » n'est qu'une grossière imitation de la pièce « DIAMANT ». Cycles Lapize et Marceau, soudure autogène, 175 fr. MAISON DE CONFIANCE, la plus importante et la plus ancienne de la région.
JEAN MARCELLI 107, Rue de la Gare, ROUBAIX.

WATTRELOS

LA VIE ET LA MORT. — Pendant le mois de mai dernier, le bureau de l'état civil a enregistré 52 déclarations de naissances dont 2 illégitimes, 38 décès, non compris 1 mort-né, 24 mariages et 2 divorces.

Les causes de décès sont : rougeole, 5 ; coqueluche, 1 ; tuberculose, 1 ; cancer, 4 ; méningite simple, 2 ; hémorragie, 4 ; maladies organiques du cœur, 2 ; pneumonie, 2 ; autres affections de l'appareil respiratoire, 5 ; diarrhée et entérite, 3 ; débilité congénitale, 2 ; sénilité, 2 ; suicide, 1 ; autres causes, 4.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Naissances.* — Emile Parent, rue de Tourcoing, 132. — Denise Vandenberghe, rue Magenta, 10.

Décès. — Aimé Ardenois, 31 ans, boucher, place du Sapin-Vert, 20.

LANNOY

EN SOULEVANT UNE RONDELLE. — Maurice Cartry, 25 ans, charretier à la brasserie Mulle, s'est fait une entorse au coude droit. 20 jours de repos, docteur Parmentier.

IVRE COMME DIX POLONAIS. — Augustin Bouche, 46 ans, homme de peine à Roubaix, a fait l'objet d'un procès-verbal.

HEM

REMISE DE DRAPEAU. — Dimanche prochain 8 juin, aura lieu la remise du drapeau de la Section locale du Parti Socialiste. A cette occasion, un meeting sera donné sur la place de l'Eglise, au cours duquel les citoyens Cabrol-Lecointe, Ghesquières et Dubled, députés, prendront la parole.

Tous les travailleurs, socialistes, syndiqués, coopérateurs des seize communes du canton de Lannoy, de Roubaix, Tourcoing, Croix, Wasquehal, et Wattrelos, sont invités à la manifestation. C'est dire que la place d'Hem sera trop petite pour contenir la foule compacte qui répondra à l'appel des organisateurs.

FUNÉRAILLES CIVILES. — Les funérailles civiles du citoyen Jules Vanleynseele, membre du Parti socialiste et de la Libre Pensée, auront lieu aujourd'hui jeudi, 4 juin, à quatre heures. Assemblée à la maison mortuaire, place d'Hem.

AVIS AUX ASSURÉS. — Les assurés nés dans le courant du mois de juin, sont priés de retirer leur carte annuelle d'échange le plus tôt possible.

UN OURS VINT A PASSER. — Pris de frayeur au passage d'un ours conduit par un bohémien le cheval de M. Henry, marchand de lait, se cabra, se jeta dans un fossé bordant la route et projeta violemment sur la chaussée son conducteur qui se plaint de douleurs internes.

LYS

ÉBOUAGE. — Horaire du samedi : de huit à neuf heures, rue du Colisée, de Lannoy, de Strasbourg, du Champ de Mars, de la Gare, et Faidherbe ; de 10 à 12, rue du Bois et rues latérales, fort Salez ; de une à deux heures et demie, rues de Lacrs, des Croisiers, et Jeanne d'Arc ; de deux heures et demie à trois heures, rue de la Mairie ; de trois heures à trois heures et demie, rues du Vert-Pré et de Cohem.

AMATEUR DE CUIVRE. — Dominique Sauttens, 45 ans, homme de peine à la filature Boutemy, a vendu à un chiffonnier de la localité, du cuivre mélangé pour du cuivre pur, et encore l'avait-il volé au préjudice de son patron. Il n'y en avait que douze kilos, une paille, quoi !

La police a dressé procès-verbal.

Gazette Tourquennoise

Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni mardi soir, sous la présidence de M. Leduc, adjoint, remplaçant M. Dron, maire, retenu à Paris.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance, les comptes des dépenses imprévues et des divers marchés des services municipaux sont successivement adoptés.

Usine à gaz. — Le rapport du maire sur l'achat et le transport des charbons nécessaires à l'usine à gaz est adopté.

Usine électrique. — Le Conseil homologue ensuite les procès-verbaux de réception définitive dressés par M. Henneton, ingénieur conseil. La somme de 117,74 fr. 29 étant due à l'E. E. N. sera payée par un prélèvement sur l'emprunt de 1,100,000 fr.

Ecole pratique des garçons. — Après la lecture d'un rapport de M. le maire sur la nécessité de la création d'un poste de chef d'atelier électricien, le Conseil décide d'organiser la section d'électricité sur des bases nouvelles à partir du 15 juin 1913.

Il vote un crédit de 647 fr. 29 représentant le prorata des indemnités de résidence de logement et de chauffage pour le quatrième trimestre de l'année 1912.

Le conditionnement. — Il est décidé de renouveler l'assurance de l'immeuble, rue du Conditionnement. Cet immeuble est assuré pour 11,633,200 fr.

Les baraques de la foire. — L'administration municipale est autorisée à mettre en adjudication pour une période de 3, 6 ou 9 années, la construction des baraques de la foire.

Sauvegarde des Nourrissons. — Le Conseil municipal ayant demandé que l'œuvre de la Sauvegarde des Nourrissons fût déclarée d'utilité publique, M. le préfet a fait connaître qu'avant de statuer sur ce projet la section de l'intérieur du Conseil d'Etat réclamait : 1° des documents établissant la situation financière de la ville ; 2° un engagement éventuel du Conseil municipal de voter les contributions exceptionnelles pour le cas où les ressources de la ville ne permettraient pas de faire face à cet engagement pendant la durée de 18 ans.

Après discussion, le Conseil municipal vote, à titre éventuel, l'imposition de 4 centimes 8, dont le produit correspond au chiffre maximum de 60,000 francs que la ville s'est engagée à verser à l'œuvre.

Concours de tir. — Le Conseil municipal vote une somme de 4,000 francs pour le 20e Concours fédéral qui aura lieu à Tourcoing.

La séance est ensuite levée.

FUNÉRAILLES D'UNE DES VICTIMES DE L'EXPLOSION DE LA CROIX-ROUGE

Hier, à 9 heures du matin, ont eu lieu, au milieu d'une très nombreuse affluence, les funérailles de la malheureuse victime de l'explosion de l'usine Petit, Emile Vienne.

La levée du corps a été faite à la maison mortuaire, à 9 heures moins le quart.

Tout le personnel de l'usine s'était réuni pour accompagner leur camarade à sa dernière demeure. Deux magnifiques couronnes ont été offertes, une par MM. Petit et une par les ouvriers.

Parmi les personnalités, nous avons remarqué : MM. Jules et Joseph Petit ; M. Lenfant, commissaire du 3e arrondissement ; des délégations des pompiers et de la police, et un grand nombre d'habitants du quartier.

Les funérailles de la deuxième victime, le jeune Emile Deprêtre, auront lieu demain vendredi, à 9 heures trois quarts. Assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Joseph, 43, à 9 heures et demie.

CONSÉQUENCE D'UN COUP DE PIED DE CHEVAL

Mort de la victime

Un accident n'arrive jamais seul. Après celui de l'usine Petit, c'est un autre, dans le même quartier, à 20 mètres d'écart.

Lundi dernier nous avons relaté l'accident survenu à la mineure Léa M. Van Eslende, à la Croix-Rouge, au cours duquel un domestique, M. Paul Canonne, demeurant à l'Epinette, nettoyant l'écurie, avait reçu d'un cheval un coup de pied dans le ventre.

Le malheureux qui s'était affaissé sur le sol avait été transporté d'urgence à l'Hôpital.

Après 3 jours de souffrance, Canonne a rendu le dernier soupir, mercredi, à 4 heures du matin.

SUCRE ABEILLE Le plus sucré

MYSTÉRIEUX COUP DE REVOLVER

Hier, vers 9 heures du soir, le nommé Emile Boon, âgé de 20 ans, magasinier, demeurant rue des Trois-Pierres, est allé déclarer au poste central de police au brigadier de service qu'en passant à l'angle des rues du Touquet et du Levant, un nommé René Dewach, peintre, demeurant à Wattrelos, carrière Six, lui avait tiré un coup de revolver et qu'il avait été atteint à la jambe. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, il s'agirait d'une querelle entre jeunes gens. M. Anthès, commissaire du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

IVRESSE ET REBELLION

Hier, vers 10 heures du soir, étant en service, place de la Croix-Rouge, l'agent de police Vandamme fut insulté par le nommé D... âgé de 28 ans, ouvrier peigneur, demeurant à Mouscron, 59, rue Saint-Pierre. Conduit au poste, l'énergumène entra dans une fureur épouvantable : il fallut plusieurs hommes pour le maîtriser. Le pochard irascible sera déféré au parquet aujourd'hui.

LES VIOLENTS

Au cours d'une discussion, le nommé E... T..., 23 ans, domestique, demeurant à Tourcoing, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir, dans la nuit du mardi au mercredi, au cours d'une discussion, porté un violent coup de pied au nommé L... E... Celui-ci subira de ce fait une incapacité de travail de 10 jours environ.

L'CARETTE A T'CHINS

Dans la tournée effectuée hier avec la charrette à chiens, sept de ces animaux, divaguant sur la voie publique ont été mis en fourrière. Aucune contravention n'a été dressée.

ÉTAT-CIVIL

de TOURCOING du 4 juin 1913

Naissances. — Paul Rivelois, rue des Carliers, 121. — Fernand Tanghe, rue de la Merlière, 22. — Roger Benoit, rue de Strasbourg, 40. — Fabienne Duterte, rue des Palmiers, 10.

Décès. — Norbert Deshonnel, 68 ans, trieur, rue du Flocon, 55 bis. — Marie Lambert, 73 ans, sans profession, rue Nationale, 122. — Raymonde Duforeau, 4 mois, rue Serpentine, cour Roussel. — Emile Deprêtre, 15 ans, fileur, rue Nationale, 122. — Edmond Canonne, 71 ans, palefrenier, rue Nationale, 122. — Julia Vandemeulebroucke, 68 ans, sans profession, rue Chevreul, 59.

SAVON VIOLETTES DE PAQUES
Victor VAISSIER

VALENCIENNES

La grève des menuisiers

ELLE EST COMPLÈTE AUX ATELIERS GUELTON. — UN MANIFESTE

Le mouvement engagé mardi par les menuisiers des ateliers Guelton a suivi son cours et mercredi le chômage était complet. Ils ont lancé et placardé l'appel suivant :

Aux menuisiers. — Devant les nécessités et l'augmentation grandissante du coût de la vie, des prix exhorbitants et inaccessibles des denrées de première nécessité ; devant l'infériorité de la situation et des salaires des menuisiers, en regard des autres corporations du bâtiment, car nous devons fournir un outillage coûtant plus de 200 francs sans garantie contre le vol, l'usure et l'incendie ; considérant que nous devons subir les crises et le chômage, si préjudiciables à nos familles, nous nous sommes trouvés acculés à solliciter une augmentation de salaires avec nos aptitudes professionnelles, et le long apprentissage exigé pour l'exercice de notre profession.

Ayant subi un refus brutal, nous nous sommes décidés à déserter l'atelier et les chantiers.

Peut-être notre décision fut-elle brève et engagée sans grands pourparlers. Mais votre situation de travailleurs, menuisiers, est identique à la nôtre.

Nous nous sommes engagés dans un mouvement de protestation, qui peut porter ses fruits et améliorer notre situation.

Nous vous convions, en conséquence, camarades menuisiers, à assister à la réunion publique qui aura lieu aujourd'hui jeudi 5 mai, à 7 heures et demie du soir, au Café des Arts, rue Vieille-Poissonnerie, où prendront la parole des délégués du Syndicat du bâtiment.

CHEZ LES MÉTALLURGISTES

Pour permettre aux ouvriers d'assister à la grande manifestation suivie de conférence qui aura lieu le dimanche 8 juin 1913 à Anzin, la réunion générale du Syndicat des métallurgistes de Valenciennes qui devait avoir lieu le même jour se tiendra le samedi 7 juin, à huit heures précises du soir, au siège, chez le citoyen Dufour, 104, rue du Quesnoy.

La commission.

FESTIVAL DE SAINT-VAAST-LA-HAUT

Nous rappelons que cette fête aura lieu le dimanche 15 juin prochain.

Les meilleures sociétés musicales et orphéoniques du Nord et de la Belgique au nombre de 28, avec un effectif total de 1,960 exécutants, viennent de confirmer leur adhésion à ce festival qui se trouve ainsi assuré du plus grand succès. Nous sommes persuadés qu'il y aura foule ce jour-là à Saint-Vaast pour entendre et apprécier ces sociétés.

La fête commencera le samedi 14 juin par une retraite aux flambeaux qui sera suivie d'un concert donné sur la place Taffin par l'excellente fanfare des mineurs et la bonne petite chorale de Saint-Vaast.

—x—

AUTO CONTRE TRAMWAY

Une automobile, conduite par M. Ernest Philippe, chauffeur au service de M. Perquem, rue de Saint-Amand, est entrée en collision, vers une heure de l'après-midi, rue de Paris, avec un tramway.

Le côté gauche de l'automobile a été assez endommagé.

Tribunal Correctionnel

Audience du 4 juin 1913

VOL DE BOIS. — Le nommé Adonie Delhaye, 35 ans, de Valenciennes, est inculpé d'un vol de planches au préjudice de M. Canqueteau, entrepreneur, au service de qui il est occupé.

Il est condamné à six jours de prison.

LA CHASSE. — Le garde particulier Lannoy, de Fresnes, a surpris le nommé Edouard Catoire plaçant des collets dans un bosquet.

Le garde lui avant dressé procès-verbal, Catoire proféra des injures et des menaces à son endroit.

Coût : 20 jours de prison.

RESPECTEZ LES AGENTS. — Le colporteur Alphonse Graffin, de Saint-Amand, injuria les agents de police qui lui demandaient ses papiers.

Le jugement sera rendu à la prochaine audience.

NOS HOTES. — Le sieur Louis Brunin, mineur à Hergnies, était poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Ayant été reconnu que cet arrêté ne lui avait pas été notifié, Brunin a été acquitté.

LA MAIN DANS LE TIROIR. — Le 18 mai, la fille Amélie Zuguetta, nomade, occupant une roulotte installée rue Desandrouins, se présentait chez la dame Hermine Dhouste, marchande de liqueurs rue du Rempart, accompagnée d'une autre femme.

Après s'être fait préparer quelques échantillons de rhum, la fille Zuguetta demanda de la monnaie belge.

La nomade chercha avec Mme Dhouste dans le tiroir. Elle en profita pour prendre deux ou trois pièces de un franc.

Menacée d'une plainte à la police, elle remit deux francs.

Mme Dhouste put constater ensuite que 3 francs lui avaient été dérobés et porta plainte.

On octroie à la nomade — dont le casier judiciaire est garni de plusieurs condamnations — trois mois et un jour de prison.

Défenseur : Me Millot.

LES ETRANGERS. — Le nommé Maisonneuf, 37 ans, journalier à Rosult, a omis de faire sa déclaration d'étranger.

Coût : 16 francs d'amende.

LE NEMROD. — Le garde particulier Coudoux, de Saint-Amand, découvrit dans un bosquet dont il a la garde un individu posant un lacet. Il crut reconnaître le nommé Paul Guernin, 20 ans, mineur à Saint-Amand.

Plusieurs témoins sont entendus. Ils déclarent qu'ils se trouvaient avec Guernin à l'heure où la prévention prétend que celui-ci était dans la forêt.

Me Millot présente une habile défense qui entraîne l'acquittement de Guernin.

JOUJOU DANGEREUX. — Le nommé Auguste Chérui, de Denain, a été trouvé porteur hors de son domicile d'un revolver.

Il récolte une amende de 30 francs.

A L'ESTAMINET. — A la suite d'une condamnation prononcée contre elle en septembre dernier, il fut interdit à la veuve C... de tenir un débit.

Elle a été néanmoins surprise par des agents servant des consommations dans son ancien estaminet.

Me Millot assiste Mme veuve C...

Celle-ci est condamnée à une amende de 25 francs.

Un témoin qui fait défaut récolte également une amende de 25 francs.

ET LA NUIT FUT. — Les nommés Picalza, Bernaut et Lusslez, usiniers, sont inculpés d'un bris de lampes électriques.

Ils sont condamnés : Picalza à une amende de 30 francs ; Bernaut à 25 francs et Lusslez à 16 francs.

LE PAIN QUOTIDIEN. — La femme Léonie Pezin, 25 ans, de Fresnes, a dérobé un pain.

On lui octroie 3 jours de prison.

LE
Sucre Béghin
SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FONTE RÉGULIÈRE

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VIEUX-CONDE

LA FRAUDE. — La douane a mis en état d'arrestation le nommé François Demarcq, âgé de 42 ans, cultivateur à Vieux-Condé, qui aurait introduit frauduleusement un cheval hongre estimé 800 francs, des harnais et un tombereau estimés 65 francs, de provenance belge.

Demarcq a déclaré qu'il était allé chercher de la chaux en Belgique, mais avait omis de faire sa déclaration à son passage à la douane. Il prétend qu'il est en possession de cet équipage depuis quelque temps déjà.

Demarcq, conduit au parquet, a été après interrogatoire écroué à la maison d'arrêt.

CARNAVAL D'ETE. — Le Club Sportif vieux-condéen organise un carnaval d'été et un grand concours de bicyclettes fleuries pour le 29 juin à trois heures précises.

Voici la liste des prix : 1er, 75 fr. ; 2e, 10 fr. ; 3e, une breloque Rochet en argent ; 4e, un chandail ; 5e, une enveloppe vélo ; 6e et 7e, une chambre à air ; 8e, un souvenir. Nombreuses primes. Souvenir aux vélos les mieux fleuris.

Distribution des prix à 7 heures au Salon de la Renaissance.

Inscriptions gratuites dès maintenant chez M. Charles Bouez, secrétaire du C. S. V.-C.

FRESNES

PLAINTE. — Mme veuve Gusard, débitante près de la fosse Noult, a déposé une plainte contre Mme veuve Delacherie, née Aline Collet, âgée de 40 ans environ, cette dernière lui ayant porté des coups.

M. Mugnier, commissaire de police, a ouvert une enquête.

VOL. — Pendant la nuit dernière, des individus se sont introduits dans la basse-cour de M. Denis Jules, demeurant rue Carnot, et lui ont dérobé des lapins.

Une enquête est ouverte.

DENAIN

JEU DE PIQUET. — Il sera joué samedi 7 juin, à six heures du soir, chez Saletzki-Leleux (anciennement Islin), rue de St-Amand, deux lapins payables 8 francs gratis.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

PECQUENCOURT

LES VIOLENTS. — Damien Edouard, âgé de 25 ans, mineur, a porté plainte contre Garde Louis, 22 ans, également mineur, qui lui a porté un violent coup de poing au visage.

FECHAIN

LES LAPINS. — Des malandrins se sont introduits chez Mme Dutichies Célina, ménagère et ont enlevé, dans le clapier, six lapins valant une quinzaine de francs.

Dans la même nuit, les mêmes voleurs sans doute, ont enlevé chez Mme Baudart, ménagère, sept lapins valant une douzaine de francs.

La gendarmerie a ouvert une enquête. Une arrestation serait, paraît-il, imminente.

AUBY

UNE BIXE. — Victor Débackere, 20 ans, journalier, et Jules Desmette, 20 ans, terrassier à Flers, se trouvaient à l'estaminet Vannebœnaker, à Auby, lorsqu'une discussion éclata entre eux et le cabaretier. Des coups furent échangés de part et d'autre.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

MARCHIENNES

GAMINS DÉMOLISSEURS. — Une dizaine de gamins de 8 à 12 ans se sont amusés à démolir, sur une longueur d'environ six mètres, le mur d'une maison en construction entreprise par M. Hippolyte Cabestaing, entrepreneur.

Celui-ci a porté plainte.

WAZIERS

ESCROQUERIE. — Mme Claessens Nicolas a porté plainte contre la femme Henri, qui s'est fait remettre une somme de six francs par Mme Blot, chez qui Mme Claessens avait un compte-courant.

La gendarmerie a dressé procès-verbal à la femme Blot.

LALLAING

INQUIÉTANTE DISPARITION

On signale la disparition du jeune Arthur Scutenaere, âgé de 14 ans, qu'on n'a plus revu depuis le 30 mai dernier.

Scutenaere était vêtu, au moment de sa disparition, d'un paletot gris foncé, d'un maillot à raies blanches et bleues et d'un pantalon en toile bleue. Il portait des espadrilles grises et était coiffé d'une casquette grise.

La gendarmerie le recherche.

COUTICHES

TENTATIVE DE VOL. — Pendant la nuit, des malandrins ont tenté de s'introduire chez M. Philippe Auvray, représentant de commerce. Ils furent sans doute dérangés dans leur besogne et prirent la fuite sans avoir pu rien emporter.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

LAXATIF IDÉAL
DES FEMMES DES ENFANTS
DES INTESTINS DÉLICATS
GRAINS de VICHY
à l'Eroléine et au Sel de Vichy
0f50 le Tube de 10 Grains 0f50
LILLE : Pharmacie, 1, Rue Faidherbe, et toutes Pharm.ies

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

HAUCOURT

ARRESTATION. — En vertu d'un mandat d'amener pour contrainte par corps, le journalier Demmal Léon, 43 ans, a été arrêté et écroué.

AVESNES-LEZ-AUBERT

INCENDIE. — Un incendie s'est déclaré dans la maison de M. Pourret Pierre, tisseur, pendant que celui-ci était dans les champs. La toiture fut brûlée ainsi que des meubles et une certaine quantité d'effets d'habillement. On ignore la cause du sinistre. Les dégâts sont évalués à 1,780 francs. Il y a assurance.

LE POMMEREUIL

DOUBLE PROCÈS. — Etant en état d'ivresse, Denis Emile, journalier à Troisvilles, parcourait en titubant les rues de la commune. Procès-verbal lui a été dressé ainsi qu'à la dame Ethuin, débitante, qui lui avait donné à boire.

Sucre Delerue
EST LE MEILLEUR ET LE PLUS PUR

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Un soldat se pend

On annonce il y a quinze jours au 33e d'infanterie le nommé Piquet, qui fut versé à la 6e compagnie. Soldat au 110e, Piquet avait déserté. Arrêté il avait comparu devant le conseil de guerre. Après avoir subi sa peine au fort Gassion, il fut changé de régiment et dirigé sur le 33e.

Piquet possédait un cahier sur lequel étaient transcrites des chansons antimilitaristes. Trouvé porteur de ces chansons, il fut mis en prison, en prévention de conseil de guerre. Piquet forma alors le projet de mettre fin à ses jours.

Mardi il se pendit dans sa cellule à l'aide d'une serviette. Fort heureusement à cette heure arrivaient les hommes qui lui apportaient le repas du soir. Ils dépendirent le désespéré et purent le rappeler à la vie.

Piquet fut aussitôt conduit à l'infirmerie où il est encore actuellement.

DOUBLE SAUVETAGE

Deux jeunes gens, âgés de quinze à dix-sept ans, se baignaient dans la Scarpe, près des Trois-Ponts, hier vers sept heures du soir, lorsque l'un d'eux fut pris dans des herbes et coula.

Son camarade se porta à son secours, mais à son tour il fut en péril.

Tous deux allaient infailliblement se noyer lorsque passa M. Alphonse Marissal, 36 ans, forgeron.

Excellent nageur, il se jeta résolument à l'eau et put sauver les deux baigneurs.

HAILLICOURT

ARRESTATION D'UN SATYRE

Le 1er juin dernier, le garde-champêtre Cailleret, d'Haillicourt, était informé qu'une affaire délicate, qui avait dû se passer le 26 mai précédent, causait un certain émoi dans les environs de la fosse n° 6 des mines de Bruay. Une enquête habilement menée permit au représentant de l'autorité d'établir que le 26 mai en effet la petite Ernestine Morel, âgée de 5 ans, demeurant chez ses parents, les époux Vershaest, cantiniers près de la fosse n° 6, avait été la victime d'un ignoble individu qui s'était livré sur elle à des attouchements obscènes.

Interrogée, la fillette fit au garde une déposition accablante dénonçant un certain B. J., 22 ans, sujet belge, né à Ypres, pensionnaire de la cantine, comme étant l'auteur de ces répugnantes privautés.

La gendarmerie d'Houdain, informée, procéda immédiatement à l'arrestation du peu intéressant personnage qui a été déféré au parquet de Béthune.

HERSIN-COUPIGNY

UNE FEMME SE PEND

Mme veuve Dupuich, née Elise Jérôme, 62 ans, originaire de Rurtz, et demeurant dans la rue des Petits Près à Hersin-Coupigny, s'est pendue dans son grenier lundi après-midi.

On ignore les causes de ce suicide.

VERMELLES

MEULE EN FEU. — Dans la nuit un incendie s'est déclaré dans le parc à meules de M. Aimé Martin, cultivateur en lieu dit « Le Calvaire », près du chemin d'Auchy. Une meule de lentilles a été détruite. Les pertes sont évaluées à 350 francs ; il n'y a pas assurance.

LIETTRES

AU VOLEUR. — Pendant l'absence de Stoppe Bertin, un individu a pénétré dans sa demeure et a soustrait deux paquets de tabac et une somme de soixante centimes.

SALLAUMINES

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Drocourt Louis, conducteur à haveuse, écrasures de l'annulaire droit. — Bernard Victor, hercheur à terres, à Sallaumines, écrasement de l'extrémité du médius et annulaire droit. — Delefolie Louis, hercheur, à Annay, arrachement de l'ongle du gros orteil droit. — Ringot Désiré, mineur, à Sainghin-Géorges, mineur, à Noyelles-s-Lens, pas de certificat médical. — Samboury Adrien, rouleur, à Lens, entorse du poignet gauche. — Tommer Eliz, hercheur, à Sallaumines, plaie contuse de la partie supérieure du nez. — Payen Maurice, aide-mineur, à Méricourt-Corons, contusion du poignet droit. — Dame Félix, mineur, à Noyelles, écrasement des extrémités des 2e et 3e orteils gauche. — Desmarin Victor, embulleur, à Sallaumines, contusion de la face dorsale de la main gauche. — Candelier Henri, aide-mineur, à Avion, contusion de la région thoracique latérale et postérieure gauche. — Poulain Henri mieur, à Lens, contusion de la conjonctive droite. — Guerguez Armand, hercheur, à Sallaumines, entorse du poignet droit. — Bouha Joseph, ajusteur, à Sallaumines, plaie de la lèvre inférieure. — Taverne Louis, raccommodeur, à Sallaumines, contusion des orteils gauche ; fracture de la 2e phalange du 3e orteil. — Lefebvre J.B., hercheur, à Annay, contusion de la main droite ; plaie contuse de la face palmaire. — Thery Jules, charretier, à Lens, contusion de la main gauche ; entorse du poignet. — Horré Julien, rouleur, à Annœulin, pas de certificat médical. — Piédeleu Jules, mineur, à Lens, plaie contuse de la mollesse du pouce droit. — Pecqueur Maxime, aide, à Bessemes, piqûre de la plante du pied droit. — Vandenabeel Oscar, mineur, à Sallaumines, contusion du pied droit avec arrachement de l'ongle du gros orteil. — Demel Félix, garde-chiennes, à Sallaumines, contusion violente du nez et de la joue gauche ; plaie contuse du front. — Decoux Léon, mineur, à Sallaumines, forte contusion de la face dorsale du pied gauche. — Descatoire J.-B., aide à Sallaumines, contusion du pied droit avec légère entorse tibio-tarsienne. — Bode Joseph, manœuvre à Sallaumines, contusion du poignet gauche. — Farine Oscar, galibot, à Noyelles-sous-Lens, contusion de la région inguinale gauche. — Mihat Henri, galibot à Avion, plaies superficielles épaule et main gauches. — Kanechi Mohammed, aide à Sallaumines, plaie contuse du cuir chevelu. — Joly Sébastien, mineur à Sallaumines, contusion de l'épaule droite et de la région orbitaire gauche. — Lacoussaigne Léon, mineur à Sallaumines, contusion de la paroi thoracique gauche, écrasures du cuir chevelu. — Villain Charles, rouleur à Sallaumines, plaie infectée de la face dorsale de la main droite. — Brisart Antoine, aide-bouteur à Sallaumines, contusion au niveau de la partie supérieure de l'omoplate droite.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du mercredi 4 juin 1913

LA BOURSE OU LA VIE ? — Dimanche soir, Georges Destrooper, 29 ans, garçon coiffeur, 56, rue du Haze, à Tourcoing, rentrait en ville de la place, le sieur Georges